

# LE 9<sup>e</sup> COLLOQUE ORNITHOLOGIQUE INTERREGIONAL

*Lausanne, 2 novembre 1969*

par C. JOIRIS

Cette série de Colloques ornithologiques interrégionaux se déroule annuellement dans les villes de Dijon, Genève ou Lyon (voir comptes rendus des précédentes réunions dans *Aves* : 1965, p. 1 ; 1966, p. 42 et 131 ; 1968, p. 89 ; 1969, p. 1). Le triangle traditionnel s'est légèrement déformé à l'occasion du 9<sup>e</sup> colloque : celui-ci a en effet été organisé dans les locaux du Musée Zoologique de Lausanne par son directeur, J. Aubert. Suivant une excellente habitude, un groupe de membres d'*Aves* y représentait la Belgique : P. Dachy, P. Collette, J.-P. Dachy, P. Simon, J. Tahon, Ja. et Jo. Van Esbroeck, C. Joiris.

Je me propose de rapporter les résumés que les auteurs des communications ont rédigés, tels qu'ils ont été remis aux participants. Des commentaires personnels y seront ensuite ajoutés.

## 1. Valeur et utilisation des avifaunes et calendriers ornithologiques régionaux *par P. Lebreton.*

Presque tous les efforts de synthèses ornithologiques ont achoppé jusqu'à présent à l'échelle nationale française. Il importe donc de décentraliser les responsabilités en s'appuyant sur les Centres régionaux :

- définition de régions naturelles permettant la réalisation d'avifaunes à caractère écologique (définition d'une carte nationale des régions naturelles) ;
- partage de responsabilités accordant à chaque Centre régional une ou plusieurs spécialités d'ordre systématique (définition d'une liste nationale des espèces et familles ainsi réparties) ; chaque Centre assurera ainsi les synthèses d'ordre biologique, migratoire, etc... à partir des documents de la France entière.

Le rôle des organismes nationaux serait d'assurer et contrôler la répartition des tâches et des documents ainsi que la publication des résultats, comme dans le cas des recensements hivernaux d'Anatidés.

## 2. Réflexions sur l'avifaune de la Côte d'Or *par C. Ferry.*

*(Le résumé de l'auteur manque.) Se limitant aux espèces nicheuses, C. Ferry compare l'avifaune du département, telle qu'elle est connue en 1969, à ce qu'on en connaissait en 1869 (Catalogue des Oiseaux de Côte d'Or, Marchant).*

Un simple bilan semble refléter une stabilité de l'avifaune, puisque 143 espèces nicheuses avaient été recensées en 1869 et que 144 espèces sont signalées en 1969. Mais cette stabilité n'est qu'apparente et représente un équilibre entre disparitions et apparitions d'espèces.

Plusieurs espèces ont été rayées de l'avifaune pendant ce siècle : *Hibou grand-duc* (*Bubo bubo*), *Alouette calandrelle* (*Calandrella cinerea*), *Pipit rousseline* (*Anthus campestris*), *Martinet alpin* (*Apus melba*), *Merle à plastron* (*Turdus torquatus*). A part la première espèce citée, remarquons qu'il s'agit d'espèces méridionales, vivant dans les rochers ou les espaces découverts.

Parmi les espèces nouvelles, signalons le *Pipit farlouse* (*Anthus pratensis*), l'*Hypolaïs icterine* (*Hippolaïs icterina*), la *Locustelle lusciniioïde* (*Locustella luscinioides*), la *Gélinotte des bois* (*Tetrastes bonasia*) ; certaines espèces sont fluctuantes : *Sterne pierregarin* (*Sterna hirundo*), *Cigogne blanche* (*Ciconia ciconia*). Plusieurs installations nouvelles correspondent à de vastes mouvements au niveau européen : *Corbeau freux* (*Corvus frugilegus*), *Tourterelle turque* (*Streptopelia decaocto*), *Courlis cendré* (*Numenius arquata*), *Héron pourpré* (*Ardea purpurea*), *Canard chipeau* (*Anas strepera*), *Nette rousse* (*Netta rufina*), *Fuligule milouin* (*Aythya ferina*), *Grèbe huppé* (*Podiceps cristatus*).

Enfin, des oiseaux typiques des forêts nordiques se sont installés dans la région : *Pic noir* (*Dryocopus martius*), *Mésange huppée* (*Parus cristatus*), *Pigeon colombin* (*Columba oenas*), *Grive litorne* (*Turdus pilaris*).

La conclusion de C. Ferry est qu'on peut, en prenant suffisamment de recul, interpréter les variations de composition d'une avifaune. C'est ainsi que certains changements de statut apparaissent comme des fluctuations et que des espèces actuellement absentes pourraient éventuellement réapparaître. Le *Hibou grand-duc*, par exemple, était très rare en 1840, abondant en 1869, est absent en 1969. L'*Outarde canepetière* (*Otis tetrax*) était absente en 1969, s'installe vers 1890, est actuellement en forte diminution.

Ce type d'étude, purement qualitatif, devrait être approfondi par des études quantitatives, afin de pouvoir suivre toute variation de densité de population et permettre les comparaisons avec d'autres zones géographiques.

### 3. Recensements et avifaunes par la Société d'Etudes Ornithologiques AVES (présenté par J. Tahon).

Au cours des récentes décennies, des avifaunes régionales ont été établies par les pionniers de l'ornithologie de terrain. Ces avifaunes sont généralement excellentes sur le plan de l'identification des espèces. Grâce à ces listes et à diverses monographies, des publications de synthèse traçant

la distribution européenne de nos oiseaux ont pu être rédigées par quelques ornithologues de grand renom.

Vu les connaissances très avancées dans ce domaine en Europe occidentale, peu d'informations nouvelles dignes d'intérêt seront « cochées » par les « chasseurs » d'oiseaux rares.

Par contre, les données correctes sur les densités de populations d'oiseaux font généralement défaut pour toutes les espèces ayant un réel impact écologique. Ces données, requises également pour les études fondamentales de protection et d'éthologie, doivent être récoltées sur une base scientifique par des équipes d'ornithologues consciencieux et bien entraînés à l'utilisation des meilleures méthodes de recensement.

Les travaux de recensement, lents et rigoureux, seront réalisés dans des régions géographiques définies. Les sociétés d'ornithologie organiseront les recherches sur une base régionale et tenteront progressivement de se concerter et de lancer des enquêtes à caractère international.

A l'aide des multiples documents précis recueillis lors de recensements répétés, des avifaunes régionales pourront être écrites avec une précision nouvelle. Ces avifaunes permettront ultérieurement d'établir des comparaisons raisonnées entre les populations aviennes de régions voisines, de réaliser des travaux de synthèse où les effectifs exacts de chaque espèce pourront être précisés, de suivre l'évolution du statut des diverses espèces dans l'espace et dans le temps, et de disposer ainsi des données nécessaires à l'étude et à la protection des oiseaux.

*Le contenu de cette communication fera l'objet d'une publication plus complète dans cette revue.*

#### **4. Inventaire Atlas de l'avifaune française par L. Yeatman.**

La distribution des espèces nicheuses a subi en France comme dans toute l'Europe de nombreuses modifications, dues souvent à l'influence humaine, mais aussi à des tendances internes. La Société Ornithologique de France a décidé d'encourager l'établissement d'un Atlas ornithologique, en souhaitant unir ses efforts à ceux de toutes les sociétés scientifiques ou protectrices intéressées. La trame choisie a été celle des cartes au 1/50.000 du S.G.N.

Chaque observateur recevra une circulaire d'instructions et deux fiches où figureront des listes d'espèces, respectivement Passereaux, et Non Passereaux. Trois colonnes permettront de noter celles de ces espèces qui, sur la surface correspondant à une carte, auront été observées nicheuses certaines, probables, possibles. Le but recherché sera de pouvoir dessiner des cartes de la répartition des espèces entre 1970 et 1975. Il est espéré que ce travail de coches, individuel, mais fait dans un but collectif, obtiendra la collaboration d'un grand nombre d'ornithologues de terrain.

Ces quatre premières communications concernaient le thème principal proposé à ce colloque. Leur exposé fut suivi d'une longue discussion dont les principaux sujets étaient :

- utilité et difficultés d'utiliser des zones écologiques plutôt que des zones géographiques pour toutes ces études de recensement ;
- exploitation des résultats année par année ou par tranches de plusieurs années ?
- nécessité d'une publication rapide des résultats (même avant qu'ils ne soient complets).

#### 5. 1970 — Année Européenne de la Conservation de la nature ; le rôle possible des ornithologues par J.P. Ribaut.

En 1970, une multitude d'actions variées seront entreprises sur le plan local, régional, national ou international en Europe. Les ornithologues peuvent apporter une contribution particulièrement efficace et judicieuse du fait de leur grande expérience acquise au contact de la nature. Voici quelques suggestions :

- la protection des zones humides (participation au projet MAR) par la création de réserves ;
- informer le public par la presse, la radio, la télévision, sur le rôle des prédateurs, tout particulièrement des rapaces, dans la nature ;
- étudier la réglementation de la chasse des oiseaux gibier migrateurs.

*En cours de discussion, et ce point fut souligné par P. Dachy, il apparaît que la Belgique, malgré son retard important par rapport à une organisation idéale, est bien plus avancée dans ses projets que la France et la Suisse.*

#### 6. Nouvelles données sur la reproduction du Pélican frisé et du Pélican blanc et de quelques autres espèces dans le Nord-Ouest de la Grèce par J.F. et M. Terrasse.

A la suite d'un troisième voyage au lac Mikra Prespa, (Macédoine grecque), nous avons pu approfondir nos connaissances sur l'avifaune de cette très importante zone palustre. En particulier, nous avons confirmé l'existence de la reproduction du Pélican blanc (*P. onocrotalus*) à côté de celle du Pélican frisé (*P. crispus*). Deux colonies mixtes abritent ces précieuses espèces et, malheureusement, l'une d'elle, relativement accessible, est soumise à une destruction systématique de la part des pêcheurs.

Les renseignements sur les autres espèces nicheuses, communiqués par M. Brosselin en 1968, ont été complétés en particulier en ce qui concerne les rapaces et le statut de certaines populations d'anatidés ou d'échassiers (*Anser anser*, *Platalea leucorodia*, etc...).

Un projet d'aménagement de ce lac, à la fois sur le plan touristique et agricole laisse peser une lourde menace sur son avenir. L'importance de son avifaune et de la place qu'il occupe dans une région où toutes les autres zones humides ont été drainées dans les vingt dernières années, font de ce lac un monument naturel à l'échelle de l'Europe, qu'il faut tenter de sauver par tous les moyens.

## 7. L'Aigle de Bonelli *par J.F. et M. Terrasse.*

Le film (16 mm Kodachrome) illustre une phase de la biologie de reproduction de cet Aigle. Après la description des biotopes de chasse et de reproduction, les séquences se concentrent sur l'emplacement de l'aire.

Le jeune unique est filmé à deux stades différents de sa croissance. On assiste au nourrissage et aux activités du jeune à l'aire, à la fois d'une cachette située à l'extérieur de la falaise et d'une autre située au fond de l'aire elle-même, accessible de l'intérieur par un système de grottes communiquant entre elles. Les adultes consacrent une partie importante de leur séjour sur le site de l'aire à des activités de construction accompagnées de parades aériennes.

## 8. Cline mélodique de quelques espèces paléarctiques *par C. Chapuis.*

Des chants relativement complexes et souvent fort variables d'une même espèce peuvent être groupés entre eux par un caractère très simple n'intéressant que l'une des composantes de l'émission vocale. De ce fait, malgré la diversité apparente de forme de chant, on retrouve une grande homogénéité sur un vaste territoire. Ceci permet d'objectiver plus facilement les variations géographiques mélodiques progressives ou discontinues. Des exemples en sont fournis par le Pinson des Arbres (*Fringilla coelebs*), le Bruant jaune (*Emberiza citrinella*) et le Bruant des Roseaux (*E. schoeniclus*).

La documentation nécessaire à obtenir est considérable, et ne peut être que le résultat d'un travail collectif, mais permettra d'établir des cartes isophoniques visualisant les zones de chant ou cris identiques. Par comparaison avec la progression ou la régression de l'espèce sur son aire de répartition, cette entreprise éclairera sans doute d'un jour nouveau l'évolution du langage de l'oiseau.

*L'exemple du Bruant des roseaux, particulièrement frappant, peut se résumer comme suit :*

- à l'Ouest, chant court, phonèmes simples ;
- vers l'Est : phrases plus longues, notes simples ; quelques notes roulées ;
- plus à l'Est : notes roulées, phrases plus complexes.



Faucon kobez (*Falco vespertinus*), ♀, 2<sup>e</sup> année civile. Thieulain, septembre 1968.



Faucon kobez (*Falco vespertinus*) au repos. Thieulain, septembre 1968.

## 9. Rossignol combattant sa voix et son image par A. Deschaintre.

(Film). Il s'agit d'un exemple fort spectaculaire d'un oiseau réagissant à son chant enregistré et cherchant à combattre son image dans un miroir. Enfin, il détruit littéralement un Rossignol empaillé qui lui est présenté.

Il faut remarquer qu'il s'agit d'un exemplaire particulièrement vindicatif : d'autres individus de la même espèce réagissaient beaucoup moins dans les mêmes conditions. De plus, l'individu filmé ne présentait pas toujours les mêmes réactions ; c'est donc un comportement exceptionnel qui a été filmé.

## 10. Biogéographie des oiseaux nicheurs en Provence par J. Blondel.

Géographiquement limitée par le Mont Ventoux au Nord, la Méditerranée au Sud, le Rhône à l'Ouest et le méridien de Marseille à l'Est, la Provence occidentale calcaire offre une diversité physiologique exceptionnelle que permet l'action conjuguée d'un climat contrasté et d'un système orographique complexe. Bien qu'étant franchement méditerranéenne, cette région bénéficie d'influences alpines, médioeuropéennes, voire atlantiques qui expliquent la diversité des peuplements végétaux et animaux. Quatre grands étages de végétation se succèdent du Nord au Sud, les étages *pseudo-alpin*, *montagnard*, *collinéen* et *méditerranéen*. La vallée de la Durance forme une excellente frontière biogéographique entre le secteur subméditerranéen au Nord et le secteur suméditerranéen au Sud. Un relevé phytogéographique a servi de cadre à l'étude du peuplement avien. En fonction de leurs origines biogéographiques et de leurs adaptations, les 174 espèces nicheuses (67 % de l'avifaune française) ont été cartographiées et l'on a cherché à définir pour chaque groupement végétal les espèces que l'on peut considérer comme caractéristiques de ce groupement parce qu'elles y trouvent leur optimum écologique. Parmi les 23 types fauniques reconnus par Voous, 18 sont représentés en Provence. Cette très grande diversité d'origine est discutée. Elle est due à la situation privilégiée de ce domaine « coincé » entre la Méditerranée et l'arc alpin, de même qu'à l'existence de la Camargue, milieu neuf, varié et spécialisé où ont convergé des espèces aux origines très diverses.

Une bonne introduction phyto-géographique expliquant la richesse ornithologique d'une région, plutôt qu'une véritable communication ornithologique.

## 11. Le passage de l'Avocette en Suisse par R. Lévêque.

Depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, on connaît environ 140 observations et captures de l'Avocette (*Recurvirostra avosetta*) principalement dans le secteur allant du Léman au lac de Constance ; ces deux lacs et celui de Neuchâtel enregistrent 80 % des données, et il n'y a qu'une pénétration insignifiante vers le massif alpin. La répartition mensuelle des observations montre un sommet en avril-mai, mais deux en août-septembre. On connaît



des observations pour toute l'année avec une seule période d'absence complète du 14 janvier au 20 mars.

La fréquence des observations a beaucoup augmenté ces dernières années. De 1900 à 1939, on compte 2 à 10 observations par décennie, de 1940 à 1949, il y en a 15, de 1950 à 1959 déjà 21 et de 1960 à 1969, au moins 58. Je ne crois pas qu'une telle augmentation reflète uniquement une plus grande activité des observateurs, mais qu'elle démontre bien qu'un plus grand nombre d'Avocettes traverse notre pays.

*Pourquoi choisir, pour une telle étude, un oiseau aussi rare dans ce pays ? Le nombre d'observations semble fort faible pour servir de base à une analyse statistique (140 observations en 169 ans !).*

## 12. Le Martinet alpin (*Apus melba*) à Lausanne par J.-P. Reitz.

Cette espèce n'avait pas été signalée, jusqu'à ces dernières années, comme nicheuse à Lausanne. De 1959 à 1966, quelques faibles activités exploratoires sont notées au-dessus de la ville. En 1967, un petit groupe s'installe discrètement dans un grand édifice public, mais apparemment aucune nidification n'a eu lieu. En 1968, la nidification est probable, avec un apport manifeste à fin août d'individus en erratisme estival. 1969 voit à nouveau les Martinets alpins réoccuper leur ancien gîte et étendre leur colonie dans un bâtiment de la Cité.

## 13. La bataille de la Vanoise par P. Lebreton et A. Reille.

*Une mise au point, faisant le bilan des dangers qui menacent le site et des actions entreprises pour le sauver. Un appel aux participants pour qu'ils soutiennent au maximum la campagne entreprise.*

## 14. Etude biométrique des captures de Mésanges noires effectuées au col de la Golèze par B. Scherrer.

Plus de 16.000 Mésanges noires (*Parus ater*) ont été capturées ces trois derniers automnes au col de la Golèze. Un seul observateur a bagné, mesuré et examiné une grande partie des captures. L'abondance des données a permis une analyse statistique de la biométrie.

Deux caractères ont été principalement étudiés : la taille et la couleur de l'oiseau. En effet, il existe chez les Mésanges noires de grandes variations dans la teinte de la gorge, de la poitrine et du ventre, du dos et du manteau. Très vite, nous avons constaté une corrélation entre la taille et la coloration. Ainsi, à un dos gris vert correspondra une faible longueur d'aile et à un dos gris bleu, une forte longueur d'aile.

L'étude d'individus sexés a permis de montrer qu'il s'agissait d'un dimorphisme sexuel. Les mâles sont plus grands, ont le dos plus bleu, la gorge plus brillante et la poitrine nacrée.

De nombreuses publications indiquent qu'il existe chez cette espèce une variation clinale de la taille et des colorations des parties supérieures et inférieures. Les variations morphologiques clinales et sexuelles seraient donc identiques.

L'auteur essaiera de montrer l'existence ou l'inexistence de plusieurs populations migratrices au col de la Golèze.

*Des résultats préliminaires, peu convaincants sous la forme actuelle, qui indiquent l'existence d'un phénomène plus qu'ils ne l'étudient.*

## 15. Captures nocturnes d'oiseaux migrateurs à l'aide de pièges lumineux entomologiques par J. Aubert.

La capture d'oiseaux nocturnes à l'aide de filets japonais a, en règle générale, un moins bon rendement que celle des diurnes. De 1957 à 1964, quelque 1903 captures ont été faites en pleine nuit à Bretolet sur un total de 87.584, soit un peu plus de 2 %. De hauts filets, placés de 4 à 6 m au-dessus du sol, permettent des captures intéressantes quoique peu nombreuses. On a constaté depuis longtemps que, par nuit de brouillard, les oiseaux viennent en nombre parfois assez élevé aux fenêtres et qu'il est facile de les prendre à la main, depuis l'extérieur.

Depuis 1965, j'ai procédé, au col de Bretolet, à la capture régulière de Lépidoptères nocturnes migrateurs, à l'aide de un ou plusieurs pièges lumineux équipés de lampe UV de 80 watts, pour étudier leur comportement. Par brouillard, on observe que les papillons sont beaucoup plus nombreux que par nuit claire ; un seul piège peut en capturer jusqu'à 2 litres en 5 minutes (env. 4000 exemplaires). En général, les oiseaux apparaissent aussi en grand nombre, volètent autour des lampes et l'air est plein de leurs cris. Si l'on dispose 4 ou 5 filets autour du piège, on peut en capturer et baguer facilement de grandes quantités, bien plus que par les meilleures nuits, sans lampe.

À titre d'exemple, je citerai les deux nuits du 14 au 15 septembre 1969 avec 236 captures et du 15 au 16 septembre 1969 avec 310 captures. 16 espèces ont été baguées parmi lesquelles dominent le Gobemouche noir (245 pour les deux nuits), le Rougegorge (94), le Rougequeue à front blanc (63) et le Traquet motteux (38).

## Conclusion.

*L'impression qu'on peut tirer de ce colloque est la maturation actuelle de plusieurs projets, dont la tendance commune est l'étude quantitative des populations aviennes (recensements, établissement de cartes de distribution et de densité). Cette évolution, à laquelle la Belgique n'échappe pas, représente une des lignes de force de l'ornithologie contemporaine depuis quelques années. Elle rend l'avenir ornithologique fort prometteur et permettra certainement une progression importante de cette science à laquelle les amateurs participent, traditionnellement, de manière non négligeable.*

Avenue V. Rousseau, 113  
1190 - Bruxelles